

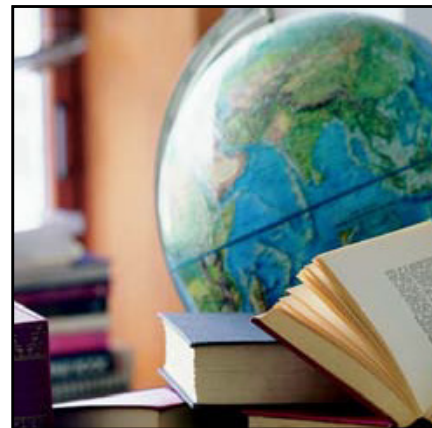
N° 81-599-X au catalogue — N° 010

ISSN : 1709-8653

ISBN : 978-1-100-23117-4

Feuille d'information : Indicateurs de l'éducation au Canada

Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui lui sont associées



Date de diffusion : le 27 janvier 2015



Statistique
Canada

Statistics
Canada



cmeC

Council of
Ministers
of Education,
Canada

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Indicateurs de l'éducation au Canada : Feuillet d'information

Janvier 2015

Tendances liées au choix de carrière des jeunes Canadiens et les études postsecondaires qui lui sont associées

Les compétences qu'acquière les jeunes à la fin de leurs études indiquent en partie les projets de carrière et les choix de programme connexes qu'ils ont faits tout au long de leurs études. S'agit-il des meilleurs choix pour répondre aux besoins du marché du travail au Canada? La question a suscité de nombreux débats et donné lieu à un travail considérable d'élaboration de politiques depuis une décennie. La capacité d'influencer les choix de planification de carrière des jeunes exige une compréhension de la façon dont ces choix sont faits et des facteurs qui influencent le processus décisionnel.

Le présent feuillet d'information offre un bref examen du sujet. Les analyses portent sur l'âge auquel les jeunes Canadiens commencent à faire preuve de cohérence dans leur choix de carrière, et traitent des facteurs qui peuvent contribuer à une cohérence hâtive ou tardive quant à ce choix. Le feuillet compare également la corrélation entre les résultats scolaires des jeunes et les âges auxquels ils ont indiqué des aspirations professionnelles cohérentes, entre 15 et 25 ans, afin d'évaluer les différences scolaires entre ceux qui ont fait preuve d'une cohérence hâtive, tardive ou nulle dans leur choix de carrière. Bien que des fluctuations quant aux aspirations professionnelles particulières des jeunes soient à prévoir au cours du déroulement de leur adolescence, le concept de « cohérence des aspirations » peut faire la différence entre les personnes qui sont en train de définir et de progresser vers leur carrière choisie, et les jeunes qui déclarent des aspirations professionnelles non apparentées et variables.

Le présent feuillet d'information est basé sur des données longitudinales des cycles 1 à 6 (2000 à 2010) de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de Statistique Canada. Les données ont été recueillies tous les deux ans, auprès des mêmes répondants à partir de l'âge de 15 ans (cohorte A, cycle 1 de l'EJET). On a demandé à ces jeunes « Quel genre d'emploi ou de profession aimeriez-vous avoir lorsque vous aurez environ 30 ans? ». La même question a été posée à 17, 21, 23 et 25 ans (cycles 2, 4, 5 et 6 respectivement). La question n'a pas été posée à 19 ans (cycle 3).

Les réponses aux questions sur les aspirations professionnelles ont été classées selon les codes de la Classification nationale des professions (CNP) de 2001 au niveau des deux chiffres et regroupées selon le groupe professionnel et l'exigence de scolarité. On a ensuite comparé les réponses aux divers cycles avec toutes les réponses ultérieures afin d'établir à quel âge le choix de carrière demeure cohérent en termes de groupe professionnel et de niveau de scolarité requis (Voir « Aspirations professionnelles et cohérence »).

Aspirations professionnelles et cohérence

Les catégories analytiques ont été définies en fonction des âges auxquels les aspirations professionnelles des jeunes adultes commençaient à être « cohérentes », c'est-à-dire le moment où leurs réponses indiquaient le même groupe professionnel et le même niveau de scolarité requis d'un cycle à un autre jusqu'à la fin de l'enquête, alors que les répondants étaient âgés de 25 ans. Par conséquent, la définition de « cohérence » employée pour cette analyse tient compte de la continuité du processus décisionnel et exclut les personnes qui ont eu les mêmes aspirations professionnelles à différents moments, mais qui ont changé d'idée entre-temps.

La catégorie « cohérentes à partir de 15 ans » regroupe les jeunes qui ont fait preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles tout au long des cinq cycles de l'EJET où la question sur les aspirations professionnelles a été posée. La catégorie « cohérentes à partir de 17 ans » comprend les personnes qui ont fait preuve de cohérence tout au long des quatre derniers cycles des cinq cycles pour lesquels des réponses sont disponibles. Suivant la même méthode, lorsque la cohérence du groupe professionnel et du niveau d'instruction requis était constatée tout au long des trois derniers cycles, les jeunes étaient classés dans la catégorie « cohérentes à partir de 21 ans »; et pendant les deux derniers cycles, « cohérentes à partir de 23 ans ».

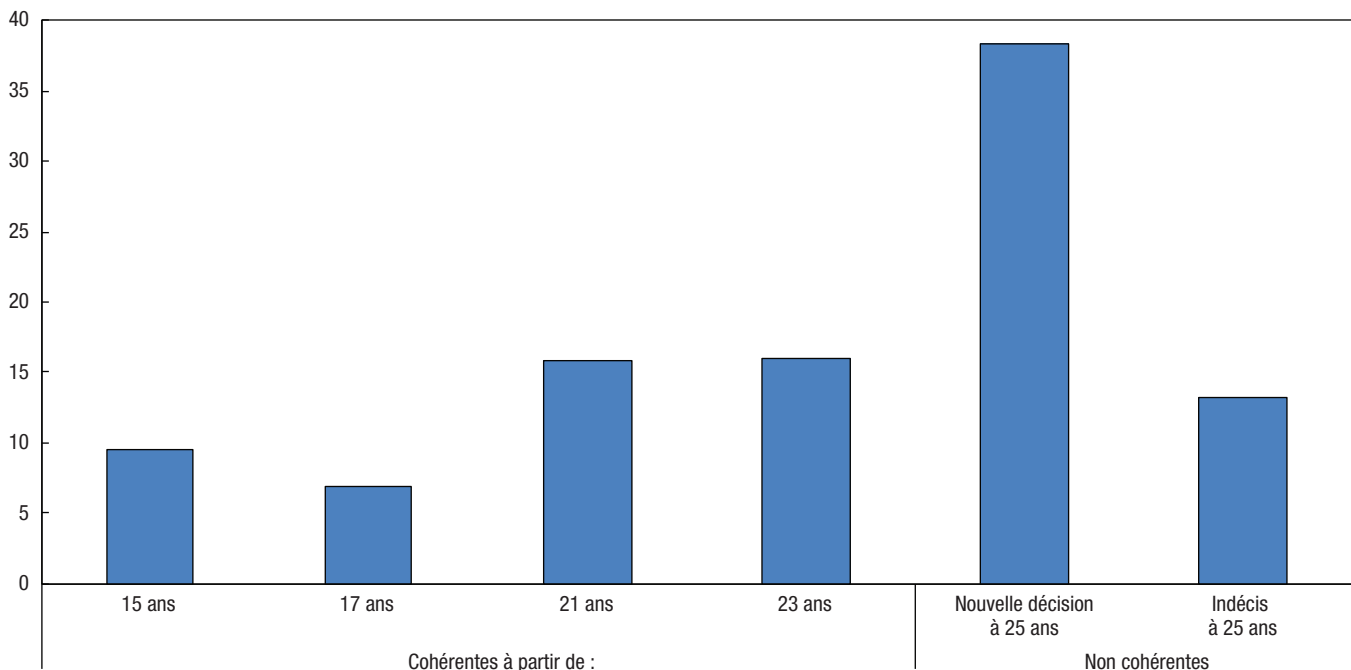
Les répondants qui n'avaient pas fait preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles avant l'âge de 25 ans ont été groupés selon qu'ils ont dit avoir pris une décision de carrière à 25 ans ou qu'ils étaient toujours indécis quant à leur choix de carrière à 25 ans. La catégorie « nouvelle décision à 25 ans » indique une réponse au cycle 6 qui ne correspondait pas à la réponse au cycle 5 et qui n'était pas « indécis ». La dernière catégorie, « indécis à 25 ans », regroupait les jeunes qui n'avaient pas pris de décision de carrière à l'âge de 25 ans.

Choix de carrière – tôt ou tard?

Pour la majorité des jeunes adultes, le processus visant à déterminer et à préciser les aspirations professionnelles dure au-delà de l'adolescence et bien après le début de l'âge adulte.

Graphique 1
Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles, Canada, 2000 à 2010

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

En comparant les réponses sur les aspirations professionnelles à partir de 15 ans, on a constaté qu'environ un jeune adulte sur 10 (9,6 %) parmi ceux qui ont été suivis pendant tous les cycles de l'EJET ont indiqué le même choix de carrière à chaque cycle, révélant à 25 ans une décision qui correspondait encore à celle qu'ils avaient prise à 15 ans (graphique 1). Un autre 6,9 % de la cohorte de l'EJET affichait une cohérence des aspirations professionnelles à partir de 17 ans, période pendant laquelle bien des étudiants en sont encore à examiner leurs possibilités de carrière. Une proportion presque identique des répondants faisait preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles à partir de 21 ans (15,9 %), et à partir de 23 ans (16,0 %). En revanche, les autres jeunes étaient indécis à l'égard de leur carrière à 25 ans (13,3 %), ou avaient choisi une nouvelle carrière (38,3 %).

Étant donné qu'au fur et à mesure que progressait l'enquête les répondants de l'EJET prenaient de l'âge, leurs réponses étaient de moins en moins susceptibles d'être considérées comme « incohérentes », en raison du fait que le nombre de points de collecte de données pour lesquels ils pouvaient changer leur choix était moindre. Par ailleurs, dès la vingtaine, ces jeunes adultes avaient probablement déjà été exposés à des études postsecondaires et/ou au marché du travail, ce qui aurait eu pour effet de les aider à y voir plus clair quant à leurs aspirations professionnelles.

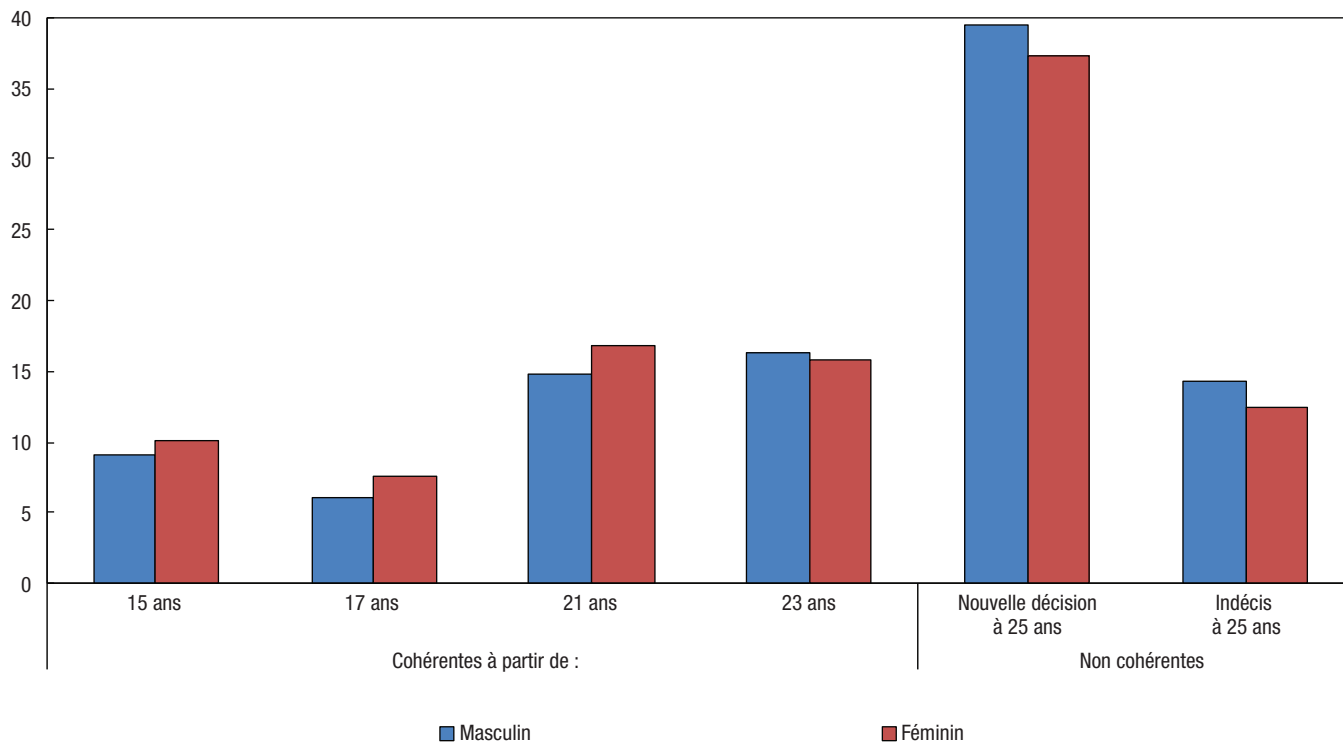
Différences entre les sexes pour ce qui est du choix de carrière

La cohérence tardive des aspirations professionnelles était courante tant pour les hommes que pour les femmes. Toutefois, les femmes étaient légèrement plus portées à démontrer une cohérence hâtive dans leur choix de carrière que leurs homologues masculins. Par exemple, 10,1 % des jeunes femmes étaient cohérentes dans leurs aspirations professionnelles dès l'âge de 15 ans, comparativement à 9,1 % de leurs homologues masculins (graphique 2).

Graphique 2

Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles et selon le sexe, Canada, 2000 à 2010

pourcentage



Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

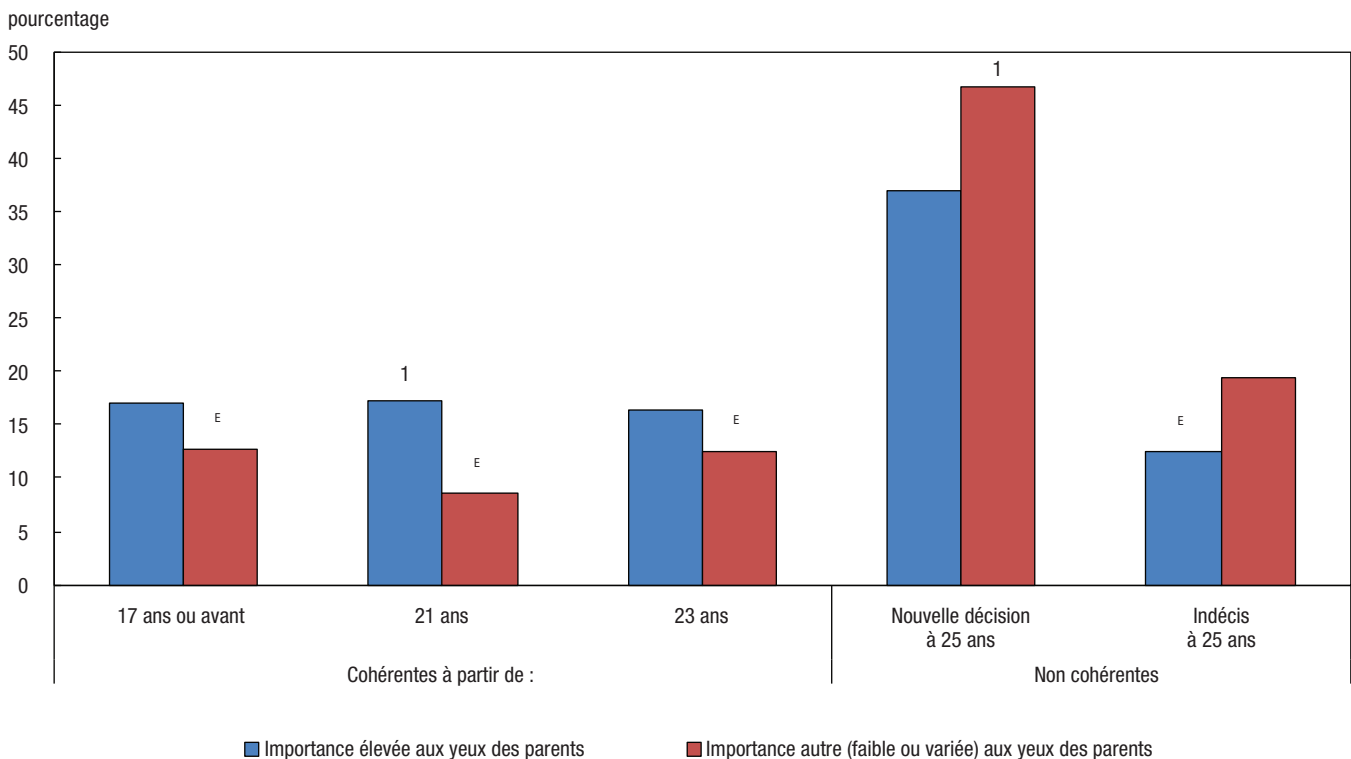
En revanche, les hommes étaient plus enclins à prendre une nouvelle décision ou à être indécis à 25 ans.

L'influence des attitudes des parents à l'égard des études postsecondaires

Les données ont fait ressortir une corrélation entre la stabilité du choix de carrière et l'importance qu'accordaient les parents des jeunes à la poursuite des études postsecondaires de leurs enfants (voir « Importance qu'accordent les parents aux études postsecondaires »). Les jeunes étaient plus susceptibles de faire preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles lorsque leurs parents attachaient beaucoup d'importance aux études postsecondaires (graphique 3). Soulignons que bien que cette tendance ait été relevée à chacun des âges à partir desquels les jeunes faisaient preuve de cohérence dans leur choix, elle n'était statistiquement significative qu'à l'âge de 21 ans. Ces jeunes étaient proportionnellement plus nombreux (17,2 %) à avoir démontré une cohérence dans leur choix que ceux dont les parents n'accordaient pas une importance élevée ou persistante aux études postsecondaires (8,5 %).

Graphique 3

Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles et selon l'importance des études postsecondaires aux yeux des parents, Canada, 2000 à 2010



^E à utiliser avec circonspection

1. Nette différence entre les pourcentages de répondants ayant déclaré « élevée » et « autre » pour cette catégorie de tendances des aspirations professionnelles.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

Parmi les jeunes adultes âgés de 25 ans dont les parents accordaient beaucoup d'importance aux études postsecondaires, plus du tiers prenaient une nouvelle décision (36,9 %) à l'âge de 25 ans, et 12,4 % étaient encore indécis à cet âge. Bien que le total de ces deux proportions soit élevé (49,3 %), il demeure considérablement plus faible que celui obtenu dans le cas des jeunes dont les parents accordaient peu d'importance aux études postsecondaires ou avaient des attitudes variables à cet égard. Environ les deux tiers (66,2 %) de ces derniers prenaient de nouvelles décisions (46,8 %) ou étaient indécis (19,4 %) à l'âge de 25 ans.

Importance qu'accordent les parents aux études postsecondaires

À 15 et à 17 ans, les répondants de la cohorte de l'EJET devaient indiquer l'importance qu'accordaient leurs parents à la poursuite de leurs études postsecondaires. À partir des réponses des cycles 1 et 2, une variable composite a été calculée et comportait deux catégories : (1) importance constamment élevée (c.-à- d., dans les deux cycles 1 et 2, le répondant a indiqué que ses parents accordaient une grande importance ou une assez grande importance à la poursuite des études postsecondaires de leur enfant); (2) et toutes les autres combinaisons (y compris une importance constamment faible et les réponses variées).

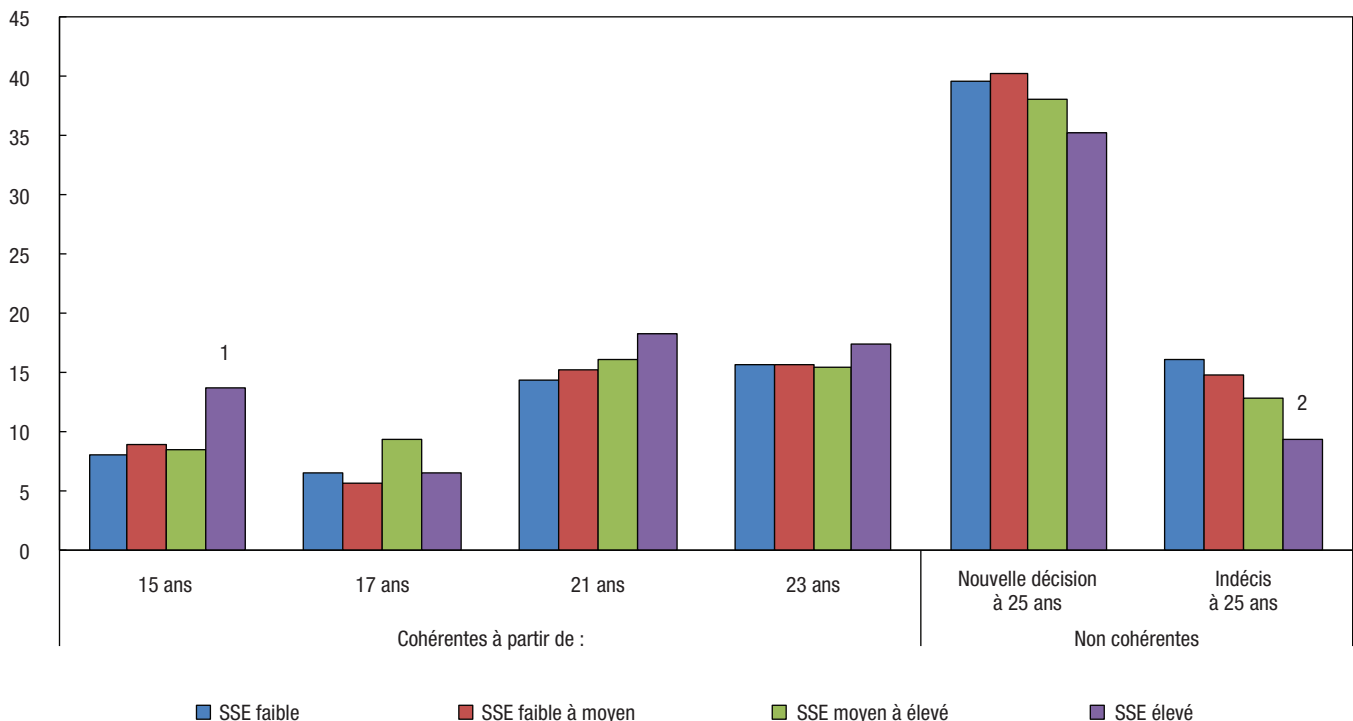
Statut socioéconomique de la famille et choix de carrière des jeunes

Dans l'ensemble, les données indiquaient qu'une cohérence hâtive des aspirations professionnelles était associée à un statut socioéconomique (SSE) élevé et qu'une cohérence tardive des aspirations professionnelles était associée à un SSE faible (voir « Statut socioéconomique de la famille »).

Graphique 4

Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles et selon le statut socioéconomique de la famille, Canada, 2000 à 2010

pourcentage



1. Nettement plus élevé que les pourcentages pour tous les autres statuts socioéconomiques dans ce groupe d'âge pour les aspirations professionnelles.

2. Nettement plus bas que les pourcentages pour tous les autres statuts socioéconomiques dans ce groupe d'âge pour les aspirations professionnelles.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

Une proportion nettement plus grande de jeunes des familles de la catégorie « SSE élevé » (13,6 %) faisait preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles à compter de l'âge de 15 ans comparativement à ceux des familles de toutes les autres catégories de SSE. La proportion faisant preuve de cohérence dans leur choix de carrière à compter de l'âge de 15 ans allait de 7,9 % à 8,8 % pour tous les autres groupements de SSE (graphique 4). De plus, les jeunes provenant de familles ayant un SSE élevé étaient considérablement moins enclins à faire partie du groupe « indécis à 25 ans » (9,3 %) que ceux provenant de familles ayant un autre SSE, allant de 12,7 % pour le SSE moyen à élevé à 16,0 % pour le SSE faible.

Cependant, la corrélation entre le SSE de la famille et la cohérence des aspirations professionnelles était moins marquée aux autres âges.

Statut socioéconomique de la famille

L'indicateur du statut socioéconomique (SSE) de la famille a été tiré des données décrivant les niveaux de scolarité des parents, les professions des parents, et les possessions matérielles et culturelles au foyer. Les catégories de SSE utilisées dans l'analyse ont été délimitées selon les scores quartiles du SSE de la famille. Les jeunes des familles dont le score se situait dans le premier quartile ont été classés dans « SSE faible ». Ceux des familles ayant un score se situant entre le premier quartile et la médiane ont été classés dans « SSE faible à moyen »; entre la médiane et le troisième quartile, dans « SSE moyen à élevé »; et dans le dernier quartile, dans « SSE élevé ».

Choix de carrière et résultats de l'enseignement

Une question importante à laquelle on peut répondre à l'aide des données de l'EJET est de savoir si la cohérence concernant la prise de décisions relative au choix de carrière est associée aux comportements liés à la scolarité, comme le temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires, et le niveau de scolarité atteint à l'âge de 25 ans (Voir « Temps écoulé entre l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'inscription aux études postsecondaires »).

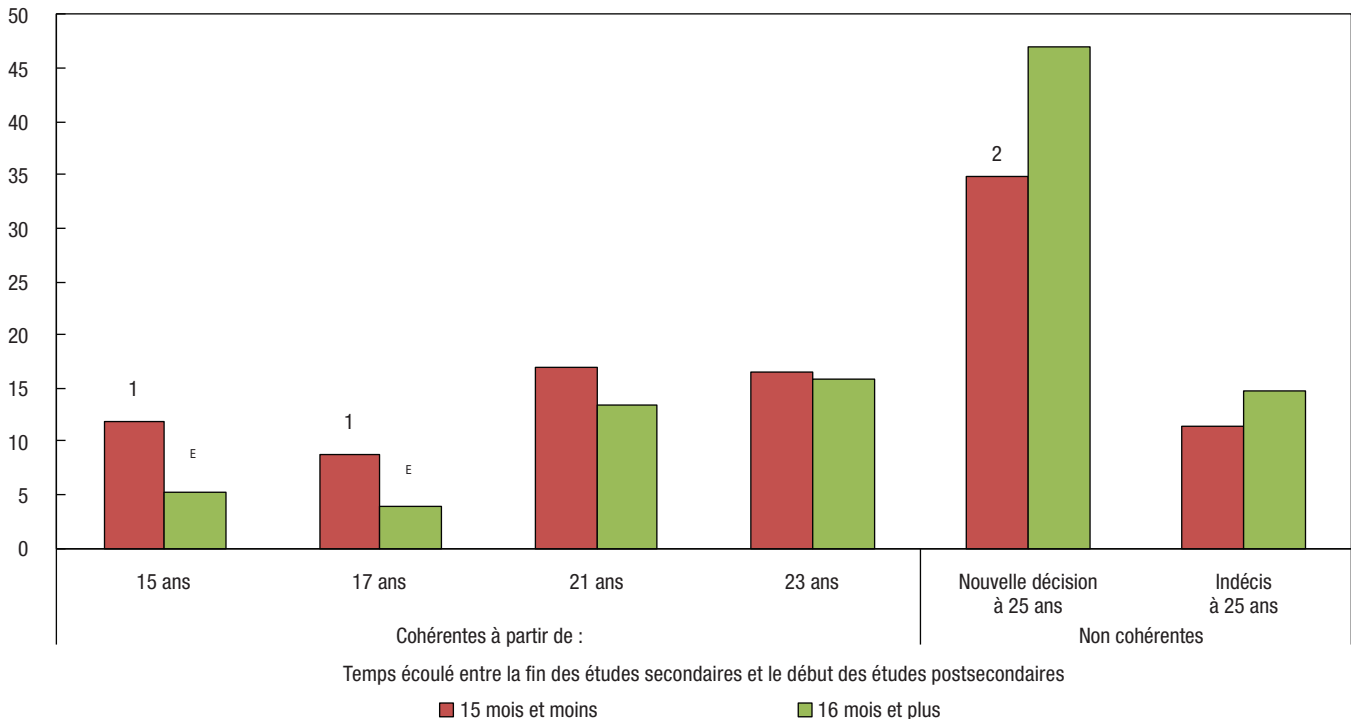
Choix de carrière et temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires

D'après les données de l'EJET, la cohérence hâtive des aspirations professionnelles a été associée au commencement précoce des études postsecondaires. Parmi les jeunes âgés de 25 ans qui avaient commencé leurs études postsecondaires dans les 15 mois suivant la fin de leurs études secondaires, une proportion nettement plus élevée faisait preuve de cohérence dans leurs projets de carrière à compter de 15 ans (11,8 %) ou de 17 ans (8,7 %) que la proportion observée chez ceux qui ont commencé leurs études postsecondaires 16 mois ou plus après la fin de leurs études secondaires (graphique 5).

Graphique 5

Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles et le temps écoulé avant le début des études postsecondaires, Canada, 2000 à 2010

pourcentage



^E à utiliser avec circonspection

1. Nettement plus élevé que le pourcentage de ceux qui ont déclaré « 16 mois et plus » pour cette catégorie de tendances des aspirations professionnelles.

2. Nettement plus bas que le pourcentage de ceux qui ont déclaré « 16 mois et plus » pour cette catégorie de tendances des aspirations professionnelles.

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

Environ un tiers (34,8 %) de ceux qui avaient commencé leurs études postsecondaires dans les 15 mois de la fin de leurs études secondaires prenaient une nouvelle décision de carrière à l'âge de 25 ans. Par comparaison, une proportion nettement plus élevée de ceux qui avaient retardé le début de leurs études postsecondaires prenaient une nouvelle décision de carrière à l'âge de 25 ans (46,9 %).

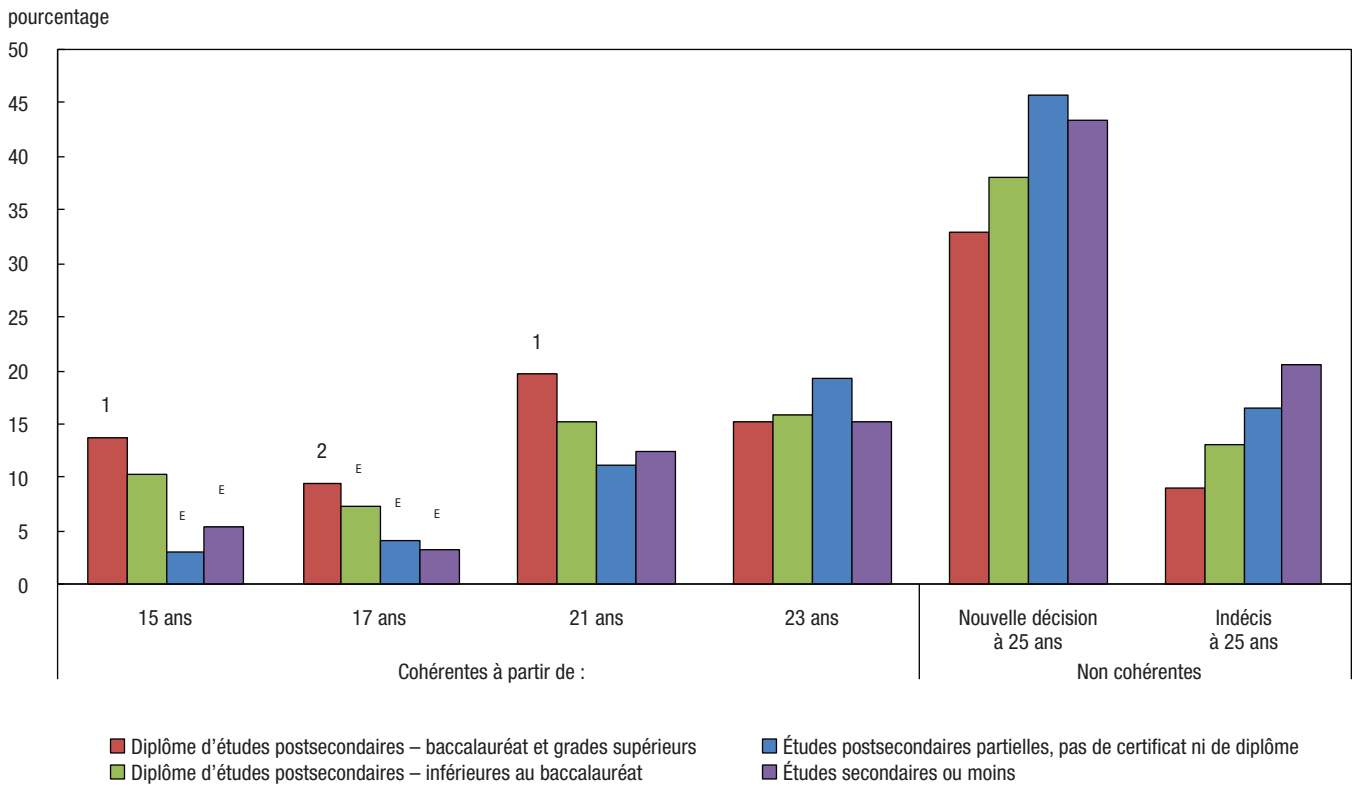
Temps écoulé entre l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'inscription aux études postsecondaires

L'analyse du temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires excluait les jeunes qui ont dit avoir commencé leurs études postsecondaires avant d'avoir terminé leurs études secondaires. En outre, les cas où le temps écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires n'a pas été déclaré ont également été exclus. L'analyse comprend les jeunes qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires avant 2010.

Choix de carrière et scolarité postsecondaire

La cohérence hâtive des aspirations professionnelles était également associée à des niveaux de scolarité élevés à 25 ans. En revanche, la cohérence tardive des aspirations professionnelles, et en particulier l'indécision à l'égard de la carrière à 25 ans, était associée à des niveaux de scolarité inférieurs à 25 ans. (Cette analyse excluait les jeunes pour qui le niveau de détail de la scolarité postsecondaire était insuffisant pour une classification détaillée, ainsi que ceux dont le niveau de scolarité postsecondaire n'avait pas été déclaré.)

Graphique 6
Pourcentage de la population de jeunes selon diverses tendances des aspirations professionnelles et le niveau de scolarité atteint à l'âge de 25 ans, Canada, 2000 à 2010



^E à utiliser avec circonspection

1. Pourcentage nettement plus élevé que celui déclaré pour tout autre niveau de scolarité dans cette catégorie de tendances des aspirations professionnelles.

2. Pourcentage nettement plus élevé que celui déclaré pour les niveaux de scolarité « études postsecondaires inférieures au certificat » et « études postsecondaires et moins ».

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010.

Par exemple, tous les jeunes âgés de 25 ans ayant fait preuve de cohérence dans leurs aspirations professionnelles à un moment donné étaient plus susceptibles d'avoir terminé des études postsecondaires au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur (13,7 % de ceux ayant des aspirations cohérentes à partir de 15 ans, 9,4 %, à partir de 17 ans, 19,6 %, à partir de 21 ans et 15,2 %, à partir de 23 ans), comparativement à ceux encore indécis à l'égard de leurs aspirations professionnelles à 25 ans (9,1 %) (graphique 6).

Conclusion

Ce feuillet d'information a permis de constater que le choix de carrière pour la majorité des jeunes Canadiens est un processus continu tout au long de l'adolescence, qui dure typiquement bien après qu'ils aient atteint l'âge adulte.

Néanmoins, la cohérence hâtive et tardive des aspirations professionnelles a été associée à plusieurs facteurs contextuels : l'importance que les parents accordent aux études postsecondaires et le statut socioéconomique de la famille. La cohérence hâtive des aspirations professionnelles était liée à la plus grande importance accordée par les parents aux études postsecondaires, ainsi qu'au statut socioéconomique élevé de la famille. En revanche, la cohérence tardive des aspirations professionnelles était associée à l'importance variable ou faible accordée par les parents aux études postsecondaires et à un statut socioéconomique plus faible de la famille.

On a également constaté que la cohérence des décisions de carrière était associée aux résultats des études postsecondaires. Plus précisément, la cohérence était associée à une plus forte probabilité d'inscription à des études postsecondaires dans les 15 mois suivant la fin des études secondaires, ainsi qu'à un plus haut niveau de scolarité atteint à 25 ans.